

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Berthierville tenue le 11 février 2019 à 18 h à laquelle sont présents Messieurs les conseillers Denis Darveau, Sylvain Destremes, Claude Frappier, Denis Perreault et Alec Turcotte formant quorum sous la présidence de la mairesse Suzanne Nantel.

Est absente Madame la conseillère Isabelle Fontaine.

Est également présente, Madame Sylvie Dubois, directrice générale et greffière.

---

**A) CONSTATATION DU QUORUM**

Madame la mairesse constate qu'il y a quorum.

**B) INSTANT DE RÉFLEXION ET ALLOCUTION DE LA MAIRESSE**

Madame la mairesse invite les citoyens à un instant de réflexion.

2019-02-043

**C) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tel que requis par les dispositions de la Loi sur les cités et villes, cette séance extraordinaire a dûment été convoquée suite à la signification à chaque membre du conseil d'un avis de convocation.

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté à l'avis de convocation, et qui se décrit comme suit :

- A) Constatation du quorum
- B) Instant de réflexion et allocution de la mairesse
- C) Adoption de l'ordre du jour
- H) Résolutions d'intérêt général
  - H.1 Services professionnels pour l'exploitation et l'opération des ouvrages de traitement des eaux usées / Reconduction de mandat
  - H.2 Achat supplémentaire de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)
  - H.3 Entente commune de terminaison d'emploi de l'employé numéro 40-0005
- N) Période de questions
- O) Levée de l'assemblée

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**H) RÉSOLUTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

2019-02-044

**H.1 SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'EXPLOITATION ET L'OPÉRATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES / RECONDUCTION DE MANDAT**

CONSIDÉRANT le contrat octroyé à la firme AQUATECH Société de gestion de l'eau inc. relatif aux services professionnels pour l'exploitation et l'opération des ouvrages de traitement des eaux usées d'une durée d'une année débutant le 1<sup>er</sup> mai 2018 et se terminant le 30 avril 2019 (résolution 2018-04-107);

CONSIDÉRANT que le contrat est assujéti à une possibilité des deux (2) reconductions d'une (1) année chacune;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Perreault,

**ET RÉSOLU :**

D'autoriser la reconduction du contrat octroyé à la firme AQUATECH Société de gestion de l'eau inc. relatif au mandat de services professionnels pour l'exploitation et l'opération des ouvrages de traitement des eaux usées pour une période d'un (1) an débutant le 1<sup>er</sup> mai 2019 et se terminant le 30 avril 2020 et ce, au coût de 60 900 \$ plus les taxes applicables, totalisant 70 019,78 \$.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2019-02-045

**H.2 ACHAT SUPPLÉMENTAIRE DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)**

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville a adhéré au regroupement d'achats de sel de déglacage des chaussées géré par l'UMQ pour une période de cinq (5) ans se terminant le 30 avril 2023 (résolution 2018-05-137);

CONSIDÉRANT que la quantité de sel de déglacage réservée pour la saison hivernale 2018-2019 confirmée le 27 mars 2018 à l'Union des municipalités du Québec est dépassée et que la Ville doit s'approvisionner auprès d'un autre fournisseur;

CONSIDÉRANT l'offre datée du 5 février 2019 de la compagnie Cargill Sel Sécurité Routière et la difficulté d'approvisionnement à cette période;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,  
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

**ET RÉSOLU :**

D'autoriser la direction générale à procéder à l'achat supplémentaire de sel de déglacage pour la saison hivernale 2018-2019 auprès de la compagnie Cargill Sel Sécurité Routière pour une dépense n'excédant pas 24 500 \$.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2019-02-046

**H.3 ENTENTE COMMUNE DE TERMINAISON D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 40-0005**

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville ainsi que l'employé numéro 40-0005 ont convenu d'une entente commune de terminaison d'emploi;

CONSIDÉRANT que ladite entente a été portée à la connaissance de tous les membres du conseil;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU :**

D'autoriser la directrice générale à régler les dernières modalités de fin d'emploi avec l'employé no 40-0005.

11 février 2019

D'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, l'entente commune de terminaison d'emploi / transaction et quittance.

D'autoriser la trésorière à verser à l'employé no 40-0005 tout montant donnant suite à ladite entente.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**N) PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

2019-02-047

**O) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT que tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,  
Appuyé par M. le conseiller Claude Frappier,

**ET RÉSOLU :**

De lever la séance à 18 h 04, ce 11 février 2019.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---

Suzanne Nantel  
Mairesse

---

Sylvie Dubois  
Directrice générale et greffière

*Je, Suzanne Nantel, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

---

Suzanne Nantel,  
Mairesse